QUIÉVRECHAIN LE MAG

JANVIER-FÉVRIER #44

« Dessine-moi 2021 »

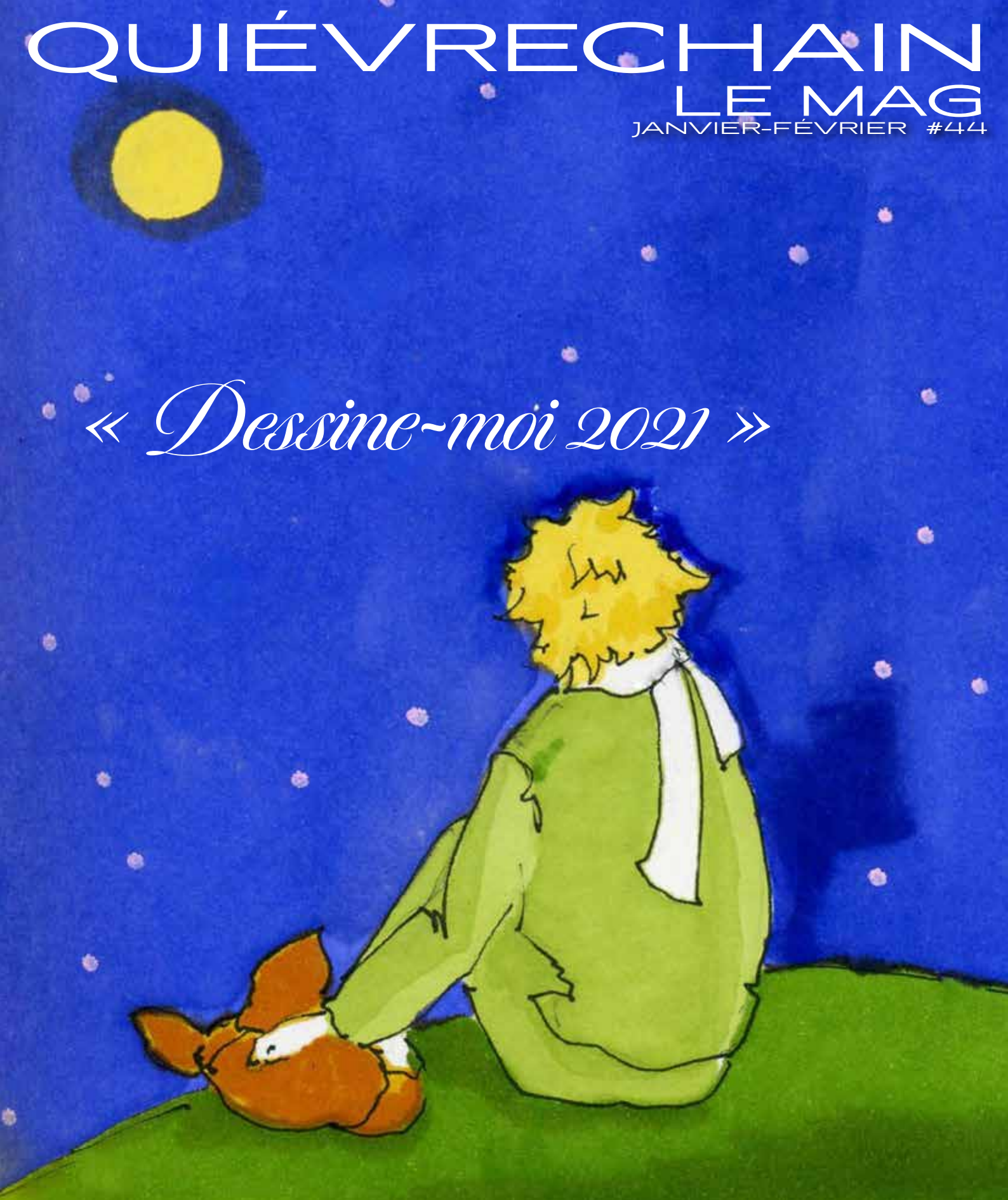

VILLE DE QUIÉVRECHAIN

État civil

Septembre à décembre 2020

Naissances

Sayman Douz, le 9 octobre
Yelin Yuna, le 18 octobre
Malone Vinchon, le 21 octobre
Zélie Soussi, le 23 octobre
Asma Doggui, le 23 octobre
Kilian Carrez, le 18 novembre

Décès

Vanda Falvo, 74 ans, le 26 septembre
Nicolas Cordonnier, 75 ans, le 26 septembre
Michel Casez, 75 ans, le 28 septembre
Albert Bourlier, 79 ans, le 30 septembre
Jeanne Crunelle, 85 ans, le 4 octobre
Jocelyne Storet, 90 ans, le 4 octobre
Yvonne Cantillon, 94 ans, le 12 octobre
Youssef Doghman, 75 ans, le 15 octobre
Raymonde Neumans, 88 ans, le 17 octobre
Léonie Lawinski, 77 ans, le 23 octobre
Rachid Lemtai, 45 ans, le 23 octobre
Georgette Larose, 93 ans, le 24 octobre
Elise Amand, 88 ans, le 3 novembre
Henrianne Leclercq, 73 ans, le 3 novembre
Michel Lemaître, 71 ans, le 4 novembre
Henri Dupretz, 85 ans, le 12 novembre
Nadine Landrain, 72 ans, le 14 novembre
Louïse Lécaille, 88 ans, le 15 novembre
Iréna Szymanek, 88 ans, le 17 novembre
Yolande Gosteau, 91 ans, le 24 novembre
Marie Pauchet, 96 ans, le 26 novembre
Francis Gerber, 64 ans, le 29 novembre
Zehra Tergui, 75 ans, le 30 novembre
Christian Hubert, 69 ans, le 1er décembre
Jean-Maurice Pamelard, 74 ans, le 4 décembre
Bernadette Bruyer, 65 ans, le 6 décembre

Test COVID

La ville de Quiévrechain et le laboratoire BIOPAJ de Quiévrechain vous proposent des dépistages PCR du COVID-19 gratuitement à la salle des fêtes du lundi au vendredi.
Le matin sur rendez-vous (avec ordonnance), l'après midi sans rendez-vous.
Contact : 03 27 30 33 00

Mon beau sapin, roi du compost !

Dès jeudi 7 janvier, vous pourrez vous débarasser de votre vieil arbre de Noël. Point de collecte : Centre Technique Municipal, rue de l'abattoir : du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 45.
Une benne sera à votre disposition jusqu'au jeudi 21 janvier 202 1.

Le Mag' #44 - **Directeur de publication** : Pierre Griner - **Adjoint à la communication** : Damien Gialczynski
Conception graphique : Aurélien Adam - **Mise en page** : Aurélien Adam, Chloé Dussart - **Journaliste et coordinatrice de rédaction** : Marianne Letiec-Willem
Ont collaboré à ce numéro : l'ensemble des services municipaux - **Crédits photos** : Ville de Quiévrechain
Impression : Imprimerie Gantier à Marly, tiré à 2800 exemplaires - **Distribution** : Adrexo - **Ville jumelée** : Merzenich

L'édito du Maire
Pierre Griner

Madame, Monsieur,

A l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi de vous présenter en mon nom et au nom de l'équipe municipale une excellente année 2021 !

Même si la situation que nous subissons depuis presqu'un an ne nous rend pas la vie facile, ce début d'une nouvelle année doit faire perdurer la tradition de se souhaiter de bons vœux de santé, de prospérité et réussite dans nos projets respectifs.

Plus que jamais l'avenir semble incertain et nous devons faire preuve collectivement de la plus grande prudence quant à nos gestes et actions quotidiennes mais également dans la définition de nos projets.
C'est dans ce contexte que la gestion municipale s'inscrit. Ne pas oublier les enjeux pour développer collectivement notre commune, tout en gardant la maitrise des projets et des finances.

Cette période si difficile nous incite, cependant, à inclure certainement plus d'humanité dans nos politiques publiques et beaucoup plus d'attention envers l'environnement, afin de préserver cadre de vie et respect de la biodiversité.

Au quotidien, l'action municipale ne doit laisser personne de côté, même si certaines actions sont parfois laborieuses et paraissent longues, comptez sur vos élus pour persévérer.

En parlant de persévérance justement, nous pouvons nous satisfaire du classement d'intérêt communautaire du chantier de restructuration de la cité du Corbeau. Je sais que ce chantier peut inquiéter, les derniers occupants en particulier, mais il était essentiel, depuis 2014, de pouvoir lutter contre le mal logement des habitants du quartier, qui subissent de gros problèmes liés à l'humidité.

Sans possibilité de pouvoir rénover dans les normes, en particulier en appliquant les règles contraignantes du plan de prévention risque inondation de l'aunelle, en vigueur depuis 2016, la démolition a été actée. Démolir ou faire vivre des gens dans l'humidité, le choix est vite fait !

A noter aussi que la dernière phase du chantier de démolition sur le secteur 4 Pavés/Cour Bourgogne/Villa des Roses devrait débuter au printemps. La disparition de ces verrues urbaines permettra d'améliorer le cadre de vie sur le secteur de Blanc-Misseron et de prévoir la construction de locaux commerciaux et de logements sous format résidentiel.

Enfin, nous attendons de pouvoir rencontrer Valenciennes Métropole afin de travailler ensemble autour de l'aunelle (chemin pédestre et cyclable, entretien de la rivière…) dans le cadre de la compétence GEMAPI, nouvelle compétence prévue par la loi NoTre. Cette compétence n'est pas transférée de la ville à l'agglomération, comme le disent certains élus minoritaires de la commune, certainement en manque de notoriété et d'idées.

D'autres sujets viendront animer la vie municipale dans le courant de l'année et ce magazine municipal sera l'occasion de pouvoir vous les présenter et vous informer de leur avancement.

Encore une fois, je vous souhaite une belle année à vous et à vos proches !

Pierre Griner
Maire de Quiévrechain
Conseiller délégué à la sécurité urbaine
et à l'accessibilité de Valenciennes Métropole
Vice-Président du SIVOM

Ce qui change au 1er janvier

Frais dentaires, prix du gaz, réforme de l'APL… il va y avoir du changement au 1er janvier 2021 ! Voici tout ce qui va impacter votre pouvoir d'achat et votre vie quotidienne à partir d'aujourd'hui.

Logement

Réforme de l'APL

Cette aide au logement, touchée par près de 6,6 millions de ménages en France, va évoluer. Désormais, elle sera calculée « en temps réel », comme le prélèvement à la source.

Dès le 1er janvier, vos aides seront calculées tous les trois mois, sur la base des revenus des douze derniers mois connus et non plus tous les ans sur la base des revenus perçus deux ans avant.

Concrètement, l'aide que vous recevrez en janvier, février et mars 2021 sera calculée à partir de vos revenus de décembre 2019 à novembre 2020. Ensuite, vos droits seront recalculés en mars 2021. Pour ce faire, la CAF se basera sur vos revenus de mars 2020 à février 2021 pour calculer ce qu'elle vous versera entre avril et juin 2021. Elle sera ensuite réévaluée tous les trois mois. Vous n'avez rien à faire, la CAF fait la démarche automatiquement. Le mode de calcul, la nature des ressources et les barèmes pris en compte restent les mêmes.

Du côté des paiements, rien ne change, ils interviendront toujours le 25 du mois pour les bénéficiaires en résidence HLM et le 5 du mois suivant pour les autres bénéficiaires.

PTZ et Pinel prolongés

Prorogation des deux principales aides à l'achat d'un logement, le prêt à taux zéro (PTZ) et le dispositif Pinel jusqu'à fin 2022. Pour le Pinel, la prolongation est en fait prévue jusqu'à 2024, mais avec des restrictions progressives.

Ma Prime Rénov'

Elle combine l'ancien Crédit d'impôt pour la Transition Énergétique (CITE) et l'aide « Habiter Mieux Agilité » de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat). Cette aide a pour objectif d'encourager les travaux de rénovation énergétique (isolation des murs, changement de chaudière, installation de poêles etc.). Le but est de diminuer le nombre de logements aux notes énergétiques F et G. À compter du 1er janvier 2021, MaPrimeRenov' sera accessible sous conditions de ressources. Le montant de l'aide sera bonifié pour les foyers aux revenus modestes.

Santé

100 % Santé dentaire : couronnes et bridges entièrement remboursés

Plus d'une personne sur 6 renonce à une prothèse dentaire en raison de son coût. Pour pallier ce problème ; un panier « 100 % Santé » dentaire est entré en vigueur le 1er janvier 2020. À compter du 1er janvier 2021, 50 autres prothèses fixes (couronnes et bridges) et amovibles (dentiers) seront intégralement remboursées.

La prise en charge à 100 % des lunettes et appareils auditifs

Les opticiens proposent depuis le 1er janvier une offre « 100 % Santé » comprenant à la fois des montures et des verres de qualité, entièrement pris en charge par l'Assurance Maladie et la complémentaire santé.

Reste à charge zéro pour les prothèses auditives

À partir du 1er janvier 2021, les appareils auditifs figurant dans la liste 100% santé seront disponibles sans reste à charge, donc entièrement remboursés, avec un prix limite de vente à 950 € (adultes de plus de 20 ans).

Energie

Baisse du prix du Fioul

Le prix moyen du fioul domestique est à 657 € / 1 000 litres (au plus bas depuis 4 ans). Interdiction d'installer une chaudière fioul à partir de 2022... Celles en panne à cette date devront donc être remplacées.

Augmentation du prix du gaz de 2,4 %

Les tarifs réglementés du gaz ont augmenté de 2,4 % depuis le 1er décembre (hors taxe de vente du gaz d'Engie)

Quotidien

Baisse des frais de notaires

Dès 2021, la rédaction d'un Pacs (Pacte civil de solidarité) par un notaire donnera lieu à la perception d'un émolument fixe de 102 €, contre 230 € actuellement. En ajoutant la taxe de 125 € perçue par l'État au titre de frais d'enregistrement, le total réclamé par un notaire aux partenaires atteindra 227 €.

Quant à la levée d'hypothèque (mainlevée, formalité qui permet de libérer un bien), les émoluments seront forfaitisés à 78 € (pour tout capital inférieur à 77 090 €) et à 150 € (au-dessus de 77 090 €) à partir du 1er janvier 2021. Jusqu'à cette date, le montant dû est fixé proportionnellement au prix du bien hypothéqué. Ainsi, pour un bien de 150 000 €, la mainlevée coûtant actuellement environ 204 €, le gain pour le bénéficiaire à partir du 1er mai sera donc de 50 €.

Dès le mois de janvier 2021, les notaires pourront accorder une ristourne allant jusqu'à 20 %, au lieu de 10 % actuellement, pour les opérations de plus de 100 000 € (au lieu de 150 000 €).

Congé de paternité allongé

Les salariés et les indépendants qui deviennent père ou coparent peuvent bénéficier, à partir de 2021, d'un congé de paternité ou de naissance plus long. À partir du 1er janvier 2021, ce congé sera porté à 20 jours (ou 40 demi-jours). Puis 28 jours à partir du 1er juillet 2021. Le congé de paternité sera allongé de 7 jours en cas de naissance multiple. L'employeur continuera à prendre en charge les 3 jours de congés de naissance, tandis que les 25 jours restants seront indemnisés par la Sécurité Sociale (de 9,63 € à 89,03 € par jour, taux forfaitaire : - 21 % du salaire). Le père doit prendre un minimum de 7 jours de congés et peut fractionner les jours restants.

Hausse de l'assurance auto

Hausse de l'assurance auto entre 1,5 et 2 % en moyenne (ce qui correspond à une hausse de 9 € par an).

Prix du timbre

Il n'y aura bientôt plus aucun timbre vendu à moins d'un euro en France. La Poste a annoncé une augmentation des tarifs du courrier de 4,7% en moyenne à partir du 1er janvier 2021. Le timbre vert passera de 97 centimes à 1,08 €.

Quelques chiffres

APL
Calcul sur les 3 derniers mois

Pinel et PTZ
Jusqu'en 2022

Ma Prime Rénov'
Élargie à tous les ménages
(4 primes)

Optique, audio et dentaire
100% de prise en charge
avec la mutuelle

Fioul
Entre 683 et 692,99 € / 1000 litres

Gaz
+ 2,4 %

Frais de notaire
Jusqu'à - 20 %

Congé paternité
20 à 28 jours

Assurance auto
+ 1,5 à 2 %

Timbre vert
1,08 €

Timbre rouge
1,28 €

SMIC
1554 € brut par mois
(10,25 € de l'heure)

Pension de retraite
+ 0,4 %

L'école de musique de Quiévrechain : un carrousel instrumental

La municipalité et l'école municipale de musique font de l'éducation artistique et culturelle une priorité. Une ambition : que le maximum d'enfants soit touché par la pratique musicale ainsi que l'acquisition de connaissances dans le domaine des arts et de la culture. L'école de musique de Quiévrechain est notre carrousel instrumental. Un lieu où se côtoie l'amour de la musique et la pratique de loisir de qualité.

Il est conseillé de sensibiliser les enfants à la musique, même très jeune. Ses effets bénéfiques sur le cerveau sont largement reconnus par la science. Apprendre la musique permet aux enfants de développer de meilleures facultés de concentration et de mémorisation, d'augmenter leur créativité, leur confiance en eux ainsi que leur aisance relationnelle. La pratique d'un instrument est possible dès l'âge de 7 ans mais tout un travail d'approche est envisageable plus tôt encore, par le biais de l'éveil musical.

A Quiévrechain, l'éducation musicale est accessible à tous !

L'apprentissage de la musique : un atout durant la scolarité

Avec 10 enseignants et 14 disciplines enseignées, l'école municipale de musique propose un enseignement en phase avec les évolutions quotidiennes des formes d'expression et des métiers de l'art. On chemine ainsi de la musique baroque aux musiques d'aujourd'hui, de la musique classique aux dernières créations sonores et scéniques. L'école organise également de nombreux concerts et spectacles, mais également des animations scolaires et des évènements festifs…

Pour répondre à cette exigence également portée par la Ville de Quiévrechain, l'école municipale de musique multiplie les initiatives pour sensibiliser petits et grands à la musique et transmettre cette passion. C'est ainsi que des dizaines de jeunes quiévrechinois découvrent chaque année la musique classique et l'univers symphonique à travers leurs cours mais aussi diverses actions culturelles : ateliers découverte, concerts, parcours pédagogiques…

Talent, engagement, énergie : émotion garantie !

L'exercice de la scène fait partie intégrante de la formation des élèves. Leur travail est présenté tout au long de l'année scolaire via des auditions, examens et concerts de fin d'année, donnant ainsi carte blanche aux élèves de l'école. Des belles occasions pour ces jeunes artistes de se confronter à un public et, pour les spectateurs, de découvrir la diversité des formations et des disciplines enseignées. En parallèle de ces musiciens en herbe se produisent également des artistes confirmés, professeurs de l'établissement ou invités.

Sous l'égide d'Elodie Verove, arrivée à la tête de l'école en 2012, cette saison espère donner plus de place aux projets innovants et aux pratiques collectives, si la situation sanitaire le permet. Pour respecter l'esprit d'ouverture qui anime l'école, la transversalité sera également de mise, permettant aux acteurs majeurs de la ville d'interagir et donc de s'enrichir mutuellement. Echauffement des voix, ajustement des cordes et préparation des gammes… l'école est prête à vous accueillir !

A noter : Suites aux décisions gouvernementales et communales, une réouverture de l'école de musique est envisagée début janvier. Les cours se poursuivent donc en distanciel.

Quel instrument choisir ?

Le choix d'un instrument est une étape importante. Il va faire partie de la vie des enfants et des familles, il les accompagnera tout au long de leur parcours artistique, il va susciter des rencontres et générer des émotions. Forte de son expérience, l'école de musique de Quiévrechain est particulièrement soucieuse d'apporter son éclairage sur ce point.

En plus de la formation musicale (solfège) obligatoire, l'école municipale de musique propose divers instruments :

- Piano
- Guitare
- Violon
- Clarinette
- Saxophone
- Flûte traversière
- Trompette
- Percussion/Batterie

Sans oublier…
- Chorales, enfant, adultes
- Comédie musicale
- Orchestre
- Atelier musiques actuelles

La musique est un art incontournable qui fait partie de notre quotidien.

Une école connectée

Malgré le confinement, l'école a décidé de garder le lien avec ses élèves. Par mail, par vidéo, par téléphone, confinés et motivés, les apprentis musiciens continuent leurs activités avec leurs professeurs !

Début 2020, nul n'aurait pensé que nous nous apprêterions à vivre un choc tel que la Covid-19, stoppant toute vie culturelle. Malgré cette situation inédite, les professeurs et le personnel administratif de l'école municipale de musique ont su faire face en assurant la continuité pédagogique nécessaire au maintien du niveau des élèves. Pour sa rentrée, la direction et les enseignants ont mis en œuvre les moyens adéquats pour accueillir les 80 élèves (enfants et adultes) dans les meilleures conditions possibles (mise à disposition de gel hydro alcoolique, désinfection des instruments, plexiglas…).

Dès la première semaine de confinement, l'école de musique de Quiévrechain a vu naître une page de ressources musicales pour petits et grands : des moyens numériques ont été mis en œuvre, notamment des applications de téléphonie ou de visioconférence pour des échanges en direct, l'envoi de fiches de travail ou d'enregistrements par internet.…

Le tout dans le souci de pallier la fermeture momentanée des cours.

« *Pendant le confinement, tous les cours et les prestations publiques ont été suspendus. Mais il était indispensable que les élèves conservent un lien avec leurs professeurs, afin de progresser dans leur pratique artistique et de conserver leur motivation. Aussi, toute l'équipe de l'école de musique s'est engagée d'assurer une continuité pédagogique, via un suivi à distance* » se félicite Elodie Verove, directrice de l'école.

Un enseignement à réinventer… et sans fausse note !

Que ce soit par mail, vidéo ou téléphone, une grande majorité des élèves sont présents devant leurs écrans pour parfaire leurs acquis et profiter de ces leçons devenues ludiques grâce à l'utilisation d'outils numériques.

Richard Mazurek, professeur de piano à l'école de musique de Quiévrechain nous donne ses impressions sur ce second confinement. Il témoigne des stratégies pédagogiques mises en œuvre pour contourner certains problèmes mais aussi des points positifs que la situation engendre : « *Chaque enseignant a dû aussi s'adapter aux moyens techniques dont disposaient les familles et à leur organisation, bouleversée dans cette période de confinement. Les retours des élèves sont positifs. Bien sûr, rien ne remplacera le contact humain, autrement dit l'échange direct entre l'élève et son professeur* » reconnaît ce jeune professeur de piano qui s'emploie à envoyer des tutos sur Internet. « *Pour mes élèves, c'est la vidéo qui permet la continuité de l'activité mais là encore avec des limites : par écran interposé, par facile de replacer une main sur les touches ! C'est pourquoi nous avons hâte de nous retrouver !*».

En bref…

De septembre à juin, l'école communale de musique ouvre ses portes aux enfants à partir de 6 ans et aux adultes sans limite d'âge. Des professeurs, tous diplômés du conservatoire assurent les cours du lundi au samedi, dans les anciens locaux du collège, au 9 rue des Champs (bâtiment de droite, 1er étage).

Formation musicale (dès 6 ans).
Instruments : 1/2 heure de cours individuel.

- Formation musicale : 1 h de cours par semaine par groupe de niveaux.

Combien ça coûte ?
Cours adultes/Dès 6 ans

- Quiévrechinois : 8,50 €/mois.
- Non-Quiévrechinois : 17 €/mois.
- Location d'un instrument : 8 €/mois pour les Quiévrechinois. 10 €/mois pour les extérieurs. Prêt gratuit de l'instrument la première année.
- Eveil, ateliers, ensembles et chorales : Gratuits.

Ecole municipale de musique

Directrice : Elodie Verove

9, rue des champs (Ancien collège)
Tél. : 03 27 40 48 87

ecole-musique@mairie-quievrechain.fr

Page Facebook : école de musique de Quiévrechain

Enfants et adultes sont invités à rejoindre la chorale Quiévrechinoise !

L'équipe éducative de l'école de musique de Quiévrechain vous invite à partager leur passion.

Explorations sensorielles à la MAM « Ch'tis arc-en-ciels »

Pour les fêtes de fin d'année, de jolies compositions florales ont été proposées par la maison d'assistantes maternelles « Les Ch'tis arc-en-ciels ». Les bénéfices de cette vente permettront le financement d'un espace Snoezelen pour les jeunes enfants. Mais de quoi s'agit-il ?

Le snoezelen est un concept hollandais, datant des années 1970. Le mot est issu de la contraction de deux termes : « snuffelen » : explorer/sentir et « doezelen » : somnoler. Cette méthode est arrivée en France dans les années 80.

Le Snoezelen est une activité vécue dans un espace spécialement aménagé, sorte de salle « blanche », lieu de détente propice à la relation avec l'enfant. Cette salle de stimulation sensorielle est éclairée d'une lumière tamisée et bercée d'une musique douce… On y fait appel aux cinq sens : l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et le toucher.

L'utilisation du Snoezelen permet une immersion sensorielle des plus bénéfiques pour les tout-petits.

Cet espace exige un équipement spécifique : des lampes proposant des jeux de couleurs (un peu comme les lampes à lave ou à bulles) ; des éclairages colorés / tamisés ; des guirlandes électriques, hologrammes, projections ; des instruments sonores diffusant de la musique ; des matières à toucher (tissus, polaire, perles, balles…) ; des instruments diffusant des parfums ; des sols inégaux, des parcours (pour favoriser la recherche d'équilibre).

Les bienfaits du Snoezelen

Le but pour la MAM « Ch'tis arc-en-ciels » de Quiévrechain est de créer cette pièce « hors du temps » qui stimule les sens et encourage les bébés à la détente. L'objectif du Snoezelen est de les éveiller au monde qui les entoure par la stimulation des sens. Un lien est ainsi créé avec l'extérieur, ce qui est particulièrement bénéfique pour les enfants dont les pathologies ont tendance à les enfermer sur eux-mêmes : autisme, troubles envahissants du développement, etc.

Cet espace autour du plaisir et de la détente permet également d'appréhender au mieux les signes d'énervement et de crispation des bébés. Les résultats des expériences indiquent une diminution sensible des comportements difficiles dans les temps suivant ces séances.

L'approche Snoezelen

Cette thérapie, basée sur la musicothérapie, la luminothérapie et l'exploration sensorielle a deux objectifs :

1. La stimulation sensorielle permettant la communication avec le monde extérieur.

2. La relaxation favorisant le bien-être. Il s'agit dès lors de trouver le juste équilibre entre stimulation et relaxation.

Jean Jaurès, la figure la plus sacrée de l'histoire et de la mémoire des socialistes français.

La lettre de Jean Jaurès : pour la laïcité et l'unité

Le recours aux grands textes du passé peut parfois aider à vivre le présent. Pour honorer la mémoire de Samuel Paty, enseignant assassiné devant son collège, la Lettre de Jean Jaurès aux Instituteurs a été lue à tous les élèves de Quiévrechain et de France. Mais quelles sont les raisons du choix de cette lettre par le gouvernement ?

A la fin des vacances scolaires de la Toussaint, le contexte était tendu, les enseignants et les élèves avaient été éprouvés par l'assassinat, deux semaines plus tôt, de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie à la sortie de son collège à Conflans Saint Honorine. L'évènement, sa violence, avaient sidéré mais il fallait se faire entendre et vite pour affirmer la force de l'école républicaine face à cette attaque sans précédent.

Honorer le rôle de l'enseignant à travers Samuel Paty

Avec inquiétude, les enseignants se sont préparés à s'emparer de la solution fournie par le Ministère de l'Éducation nationale : une minute de silence collective, suivie de la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux Instituteurs (publiée dans La Dépêche de Toulouse, le 15 janvier 1888). Ce texte était l'occasion de réfléchir avec Jaurès, sur l'utilité de l'école.

« *Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants, vous êtes responsables de la patrie* »... Ainsi débute cette lettre, sorte de profession de foi, sur les perspectives d'avenir

LA DÉPÊCHE

Fondateur en 1904, du journal l'»Humanité», Jean Jaurès apparaît aujourd'hui encore comme l'une des figures emblématiques du socialisme démocratique.

que doivent avoir les jeunes Français. Jaurès fait confiance aux Français, aux jeunes, et aux instituteurs à condition que ces derniers ne rétrécissent pas leur rôle pédagogique et éducatif. Et leur rôle, c'est d'apprendre avant tout à ce que leurs élèves lisent très bien, condition sine qua non pour rendre la culture accessible. « *Votre tâche n'est pas d'être au niveau du déchiffrage, au niveau du comptage, au niveau d'un primaire rudimentaire. Vous avez une grande tâche : c'est de libérer et de projeter dans l'avenir les jeunes Français* ». Ils sont Français, ils sont citoyens, et ils sont hommes. Pour cela, une seule arme : « *savoir lire comme vous et moi* ».

Jaurès croit à l'éducabilité. De ce point de vue d'ailleurs, il est tout à fait en continuité avec Jules Ferry qui, lui aussi, disait qu'il fallait faire confiance à la spontanéité de l'enfant. Jean Jaurès évoque cette étincelle que l'on doit faire naître dans chaque esprit d'enfant, cette étincelle de la pensée... « *Les enfants ont une curiosité illimitée, et vous pouvez tout doucement les mener au bout du monde. (…) leur âme recèle des trésors à fleur de terre : il*

suffit de gratter un peu pour les mettre à jour. (...) Dans chaque intelligence il y aura un sommet, et, ce jour-là, bien des choses changeront. »

Le sens profond de cette lettre

Mais ce texte lu en classe, et qui s'adresse donc aux enseignants, que pouvait-il dire aux élèves ? On est en droit de s'interroger sur la pertinence du choix de répéter cette lecture devant un public bien différent, à savoir des élèves, auquel il ne s'adresse pas, et surtout, un texte partiel, qui ne dit pas exactement ce qu'on voulait lui faire dire.

Si Jaurès a défendu toute sa vie la laïcité, le principe placé au cœur de la réponse de l'institution scolaire face à l'irruption de la violence terroriste en 2020, il n'en est pas question dans cette lettre de 1888. Son auteur pose frontalement la question du rôle de l'enseignant dans l'institution scolaire et dans la société, de ses moyens d'action. Des mots un peu surannés, mais qui rappellent avec force que les professeurs doivent enseigner le corps et l'âme de la France, faire preuve de courage et d'ambition, enfin et surtout de transmettre l'amour des principes de la République.

Peut-être faut-il réfléchir à une nouvelle manière d'enseigner, qui ne se limite pas uniquement au rappel de nos obligations. C'est sans doute le sens profond de cette lettre : la mise en exergue de la beauté de nos lois, le respect de notre laïcité et les valeurs fondamentales de notre Nation.

Jean Jaurès, pacifiste et grand orateur, était un intellectuel engagé aux côtés des ouvriers et des mineurs.

Qui était Jean Jaurès ?

Figure majeure de l'histoire française et européenne, personnage central de la République et du socialisme, premier mort de la Grande Guerre par son assassinat le 31 juillet 1914, héros du Panthéon depuis 1924, Jean Jaurès (1859-1914), est un brillant normalien, philosophe, professeur, plus jeune député de France, grand orateur et journaliste pénétrant, patriote internationaliste, fondateur du socialisme démocratique, aux avant-postes de la République et enfin fondateur du journal l'Humanité.

L'action de Jaurès dans l'étude du combat politique, intellectuel et moral, l'entraîna tout au long de son existence, et même par-delà sa mort puisque sa mémoire continue d'agir puissamment sur les représentations contemporaines. Jaurès est un symbole pour les sociétés, un emblème à gauche, parfois disputé à droite, une icône aussi pour des générations de militants.

Lettre aux instituteurs et institutrices

Jean Jaurès a collaboré avec le journal « La Dépêche », de 1887 à 1914. Il y a publié 1312 articles. Au moment où il publie cette lettre (1888), c'est un jeune agrégé de philosophie professeur depuis trois ans, qui vient d'être élu député (le plus jeune de France) ; S'il est déjà un républicain de progrès, il n'est pas encore le Jaurès socialiste, leader d'un grand parti que nous connaîtrons plus tard...

Cette lettre a également été lue le 21 octobre lors de l'hommage national rendu à la Sorbonne à Samuel Paty, une lecture qui avait contribué à la portée d'une cérémonie poignante, dont les images constituent sans doute une archive pour demain. La lecture de cette lettre de Jaurès dans ce contexte, en présence de sa famille, de ses collègues, de représentants officiels de l'État, en présence du corps de Samuel Paty, faisait sens : on honorait la mémoire de l'enseignant et de son engagement professionnel indiscuté. Les mots de Jaurès s'y prêtaient parfaitement.

Le patrimoine comme ressource de la ville

La protection du patrimoine préfigure la qualité de la ville de demain. Aménagement du territoire, politique de la ville, valorisation du Patrimoine sont autant de thématiques à réfléchir. Voilà les clés que proposent les urbanistes aux décideurs économiques et politiques afin d'inventer collectivement un nouveau quotidien et répondre aux besoins d'une meilleure qualité de vie.

Du renouvellement urbain à la valorisation du patrimoine, la question de la ville interpelle chaque jour davantage nos concitoyens. La ville évolue chaque jour sous nos yeux. Les urbanistes enregistrent ces évolution et accompagnent petits et grands travaux qui dessinent l'espace urbain : le projet d'un bus pour les seniors, l'aménagement d'une place en centre-ville, les derniers jours d'une ancienne cité minière défigurée en zone inondable, les nouveaux espaces de vie autour d'une résidence... La Ville se doit de préserver son patrimoine architectural dans sa dimension actuelle et historique. Elle se situe ainsi au croisement de la création, de l'innovation technologique et de la responsabilité sociale des acteurs de la Ville.

Protéger et mettre en valeur

C'est dans cette optique que la commune de Quiévrechain a réalisé une étude dont la finalité est de protéger et mettre en valeur son patrimoine architectural, urbain et paysager, dans une perspective de développement et d'aménagement durable de son territoire.

L'étude s'appuie sur un diagnostic dont l'objectif est de reconnaître ce qui caractérise le patrimoine de la Ville, d'analyser les risques d'altération ou de dénaturation qu'il peut subir, pour ensuite proposer les moyens réglementaires les mieux adaptés pour sa conservation, sa restauration ou sa mise en valeur.

Entre cités ouvrières et maisons bourgeoises

Les trésors du passé sont notre mémoire. Ils nous aident à comprendre notre histoire et notre façon de vivre aujourd'hui. Le patrimoine bâti des cités ouvrières s'est nourrie des réflexions et des débats de l'époque (fin 19ème, début 20ème siècle) sur le logement ouvrier. Ils ont commencé avec l'amélioration des conditions d'hygiène, puis du cadre de vie, la nécessité de loger de nouveaux habitants à proximité du lieu de travail.

La façade exprime la structure de l'édifice et le procédé de construction : mise en œuvre de la brique, découpage en travées/niveaux... Ce style est le plus courant et le moins coûteux, proche des constructions traditionnelles en brique du Nord - Pas de Calais. Ces bâtiments et cette composition urbaine sont préservés dans le cadre du PLU intercommunal.

Outre le tissu rural encore perceptible à Quiévrechain et les cités ouvrières, on notera la présence de maisons bourgeoises visibles depuis l'espace public, qui viennent ponctuer le linéaire des rues, en offrant des poches de respiration.

Ces constructions s'accompagnent le plus souvent d'un jardin arboré à maintenir et de clôtures, composées d'un muret et d'une claire-voie, d'une pérennité fragile.

Là aussi, la façade exprime la structure de l'édifice et le procédé de construction : mise en œuvre de la brique, découpage des niveaux, chaînages et ancrages, soubassement, corniche, détails des ouvertures et des lucarnes, éléments décoratifs… Différents styles se côtoient. A noter, les cheminées monumentales qui sont elles aussi à protéger.

Ces maisons et leurs parcs sont donc préservés dans le cadre du PLU intercommunal.

Des outils stratégiques de protection et de mise en valeur du patrimoine architectural et paysager

Des travaux les plus simples à une rénovation plus lourde, une maison ancienne à souvent besoin d'un rafraîchissement. Des règles sont à connaître afin d'être en conformité avec les exigences du PLU notamment dans le choix des huisseries, travaux de toitures, façades, clôtures…

Les éléments de patrimoine référencés sur la commune sont l'objet d'une attention spécifique dans le cadre des demandes d'autorisation d'urbanisme (déclaration de travaux et demande de permis de construire). Avant de mettre en œuvre votre projet, il convient donc de vérifier auprès du service urbanisme de la mairie si votre habitation est concernée, afin d'en préserver l'authenticité.

Cité du Calvaire : exemple de patrimoine minier bâti préservé.

La maison bourgeoise est une architecture souvent élégante et fonctionnelle qui recourt à des matériaux naturels, nobles et pérennes.

Les travaux portant sur les constructions existantes doivent se faire dans le respect des règles d'urbanisme.

Ce corps de ferme fait partie de notre patrimoine local.

Service Urbanisme

Nouveaux horaires à compter du 02 janvier 2021 :

- Mercredi de 9h à 12h et de 13h15 à 17h
- Jeudi de 9h à 12h
- Samedi de 9h à 12h

Le patrimoine architectural remarquable comprend divers édifices

Le patrimoine bâti peut être réparti en différentes catégories :

Les cités ouvrières et minières : Quiévrechain possède un important patrimoine bâti, lié au passé économique de la commune, dont l'entretien et la restauration sont nécessaires à une préservation de l'identité urbaine. Ils nécessitent une vigilance particulière.

Les corps de ferme présentent également une architecture d'intérêt dont il convient de préserver des éléments qui peuvent rapidement disparaître : cessation d'activité, évolution des pratiques agraires…

Des éléments de bâti public : les églises, l'immeuble de la Poste, la cour du midi…

Les maisons de maître et demeures bourgeoises qui disposent le plus souvent de vastes jardins qui participent de la qualité paysagère et du cadre de vie urbain.

Les éléments recensés font l'objet de fiches précisant les éléments à préserver : clôtures, qualité des façades, formes des toitures… et les points à respecter en cas d'évolution : qualité des extensions et des annexes notamment.

Ça s'est passé dans la ville

Les Quiévrechinois ont encore profité cette année d'illuminations qui se déclinent sur les monuments de la ville.

Distribution de colis pour 120 foyers de la ville avec une participation financière de 5 000 € du département.

L'AAASF a remis au conseil municipal une peinture du premier blason de la ville.

Le 5 décembre dernier, les anciens combattants ont rendu hommage, en comité restreint, aux victimes des conflits d'Afrique du Nord.

L'association les Séniors Dynamiques a offert à ses 80 adhérents des colis gourmands pour Noël.

La distribution des colis de Noël aux plus de 65 ans a été assurée dans le respect des règles sanitaires.

Pour compenser l'absence du repas des aînés, le prix du colis a été augmenté et une bouteille de crémant provenant de La Maison du Picon a été offerte par la municipalité.

La ville continue de proposer des tests de dépistage COVID-19 gratuits à la salle des fêtes en partenariat avec le laboratoire SYNLAB BIOPAJ.

Une minute de silence a été observée dans le hall d'honneur de la mairie en mémoire de l'ancien chef d'Etat Valéry Giscard d'Éstaing.

COVID oblige, la cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée en petit comité.

Remise des coquilles et chocolats de Noël dans les écoles de la ville, coquilles 100 % Quiévrechinoises.

Fin de la phase 2 de la rénovation du parc d'éclairage public : 150 nouveaux luminaires à LED sont sortis de terre pour un montant de 99 000 € TTC. Ils remplacent les lampes à vapeur de sodium qui consommaient entre 150 et 250 watts au lieu de 76 watts aujourd'hui.

Réfection des chéneaux, démoussage de la toiture et remise en peinture de la façade de la salle Céline Coquelet. Coût du chantier : 21 000 € TTC.

Dans le cadre de la TFPB (taxe foncière sur le bâti) : création d'aires de stationnement rue Victor Lecocq. Désormais, les Quiévrechinois pourront se garer facilement sur le nouveau parking, situé devant les immeubles et à proximité de la salle François Denis. Coût du chantier : 40 000 € TTC dont 15 000 € de subventions de la SIGH.

Des travaux de sécurisation ont été entrepris, rue Guy Morelle. Un nouveau plateau ralentisseur de vitesse permet de sécuriser l'accès à l'école maternelle. Coût du chantier : 21 000 € TTC dont 13 000 € de subvention du Département du Nord.

Réfection complète de la toiture du bâtiment, situé à l'ancien collège, rue des champs.
Montant des travaux : 108 000 € TTC.

Déploiement de la phase 2 de la vidéo protection fin janvier. Des caméras sont désormais présentes rue de Condé, à l'entrée du chemin d'emblise, rue de la gare et rue Victor Lecocq. Le déploiement se poursuivra en début d'année au niveau du carrefour de l'avenue Pasteur et de la rue du Quesnoy. Coût du chantier : 106 000 € TTC.

La ville de Quiévrechain, solidaire et mobilisée avec ses commerçants

Le commerce de proximité est un atout considérable pour assurer de l'emploi local, du lien social et la qualité de vie des habitants. Soutenir nos commerçants et artisans est primordial pour l'avenir de notre ville !

Pleinement conscients des difficultés rencontrées par les commerçants, artisans et restaurateurs Quiévrechinois face à la crise sanitaire, le Maire Pierre Griner et les élus de la ville de Quiévrechain, souhaitent les accompagner afin d'assurer une continuité économoique et commerciale de leurs activités.

Des savoir-faire mis à l'honneur

La ville de Quiévrechain proposera dès janvier 2021 dans son magazine municipal, une mise à l'honneur des commerçants et restaurateurs proposant des promotions, de la vente à emporter ou de la livraison. Par le biais d'un article, la ville espère inciter les Quiévrechinois à contacter directement ses commerces de proximité et modifier peut-être leurs habitudes d'achat.

Vente à emporter, produits livrés à domicile, produits locaux de saison et au juste prix… de nombreuses initiatives locales existent chez vos petits commerçants. Face à la concurrence des géants du e-commerce, n'hésitez pas à les soutenir !

Afin d'assurer cette mise en avant, les commerçants et artisans de Quiévrechain sont invités à contacter dès aujourd'hui :

Le service communication

03 27 45 42 24
mairiedequievrechain@gmail.com

Merci de vous manifester un mois avant la distribution du magazine municipal (début février pour une parution mars-avril, début avril pour une parution en mai-juin, etc.)

Une carte cadeau pour consommer local

Dans un contexte économique morose pour les petits commerces, la municipalité a décidé de faire un geste pour soutenir ses commerçants. Des cartes cadeaux de 15€ ont été offertes à certains bénéficiaires du CCAS pour les fêtes de fin d'année. L'objectif est de dépenser cette somme dans les commerces de la ville. Dans cette optique, un accord entre la mairie et les commerçants partenaires a été passé pour pouvoir utiliser ce bon d'achat. L'idée est d'encourager le « consommer local » et de montrer à nos commerçants que l'on a besoin d'eux. Un geste mobilisateur car en dépensant dans les commerces locaux, les utilisateurs sont motivés à découvrir leurs offres et leurs nouveautés.

Développer le commerce de proximité est un axe fort de la politique municipale pour que les quiévrechinois puissent satisfaire leurs besoins, sans avoir à emprunter voiture ou transports en commun.

Les gâteaux de Léo

Connaissez-vous les gâteaux de Léo ? Cette boulangerie-pâtisserie propose chaque jour un vaste choix en boulangerie, pâtisseries mais aussi depuis peu, un espace sandwicherie et point chaud. Les petits fours et les pièces montées sont également des spécialités de Christopher Gerber. De véritables délices, très appréciés lors des évènements familiaux !

Avec passion du métier, Christopher Gerber continue de mettre en œuvre toute sa créativité, son talent et son savoir-faire pour satisfaire au mieux ses clients. Ses produits sont de grande qualité, fabriqués à 80% maison. Et pour cause, Christopher a été formé par Jacky Rousseau, chef pâtissier, médaillé de la reconnaissance artisanale et chevalier de l'Ordre du Mérite.

Dans cette boulangerie-pâtisserie, quelle que soit l'envie, chaque client peut découvrir la large gamme de pains, de pâtisseries traditionnelles et de snacks à toute heure de la journée !

Restauration nomade

Au pays de la gastronomie, la restauration est rapide est le chouchou des français. Quand elles mangent à l'extérieur, 7 personnes sur 10 ne se mettent plus à table. Elles préfèrent le fast-food, les sandwicheries, Kebab, ou friteries… Afin de répondre à ce nouveau mode de vie, Christophe Gerber propose depuis le premier confinement cette restauration nomade tant attendue.

Hamburger-frites à domicile

Les gâteaux de Léo ont donc sauté le pas et cela n'est pas étonnant lorsque l'on sait que la boulangerie reste le lieu favori des français pour leur repas de midi. Cependant, les boulangeries-pâtisseries sont peu présentes à l'heure du dîner, alors que 30 % des visites en restauration hors domicile le soir se font pour des plats à emporter. D'où l'intérêt de disposer d'une livraison de plats chauds, à même de s'adapter aux différentes étapes de la journée.

Livraison gratuite

Les gâteaux de Léo livrent gratuitement (à partir de 20 € d'achat) hamburger, américain et frites dans un rayon de 10 km : Quiévrechain, Crespin, Rombies, Sebourg, Thivencelle et St Aybert. Service livraison de 18h à 21h. Appelez au 03 61 25 15 93.

Les gâteaux de Léo, proposent :

- une offre pour le petit déjeuner (pains, viennoiseries)
- des encas à grignoter au cours de la matinée (doonuts, macarons, meringues…)
- des sandwichs et snack chaud le midi (pain baguette et hamburger-frites…)
- des pâtisseries pour le goûter (tartelettes en fraises, éclair à la vanille, glace mousse au Nutella©…)
- des snacks chauds à l'heure du dîner
- des gâteaux pour vos événements (réception, anniversaire, communion…)

Contact

Les gâteaux de Léo :

30, rue Victor Lecocq
03 61 25 15 93
lesgateauxdeleo@gmail.com
Ouvert 7j/7 de 9h à 21h

La réfection de halls d'immeubles a été l'un des chantiers réalisés. Ici, des photos avant/après d'un hall d'immeuble rue Victor Lecocq.

Un chantier pour se reconstruire

Pour se réinsérer dans le monde professionnel, encore faut-il faire évoluer le regard que la société porte sur soi. Les chantiers d'insertion diligentés par la SIGH, en partenariat avec la ville de Quiévrechain, et l'association Ageval ont permis à 8 salariés d'acquérir de l'expérience et de gagner en autonomie. De quoi reprendre confiance pour celui qui souhaite reconstruire un parcours de vie.

Dans les immeubles de la rue Victor Lecoq et de l'avenue Jean Jaurès, les ouvriers recrutés par l'association AGEVAL ne chôment pas ! Toutes les peintures des parties communes ont été remises à neuf. Depuis le mois d'octobre, 8 personnes travaillent sur ce chantier d'insertion, destinés à offrir du travail aux personnes éloignées de l'emploi et inscrites à Pôle Emploi. Des travaux qui ont clairement une vocation sociale. « *On leur propose une démarche qui va au-delà d'un simple travail : la mission durant laquelle ils sont accompagnés a comme objectif « d'offrir les clefs » pour permettre l'accès à un emploi durable. Au delà de l'apprentissage des gestes professionnels, les salariés peuvent profiter d'un accompagnement pour bénéficier d'une formation, travailler leur mobiilité, ou enore accéder à un logement...* » souligne Stéphanie Barat, chargée de cohésion sociale à la SIGH, bailleur social de Valenciennes. « *Il n'y a pas d'objectif individuel de rendement, et cela se ressent dans la façon dont les salariés considèrent le travail. Chacun va apporter sa pierre à l'édifice mais c'est avant tout un travail d'équipe qui tire vers le haut les individus au travers du groupe* » ajoute t-elle.

Redonner envie

L'association Ageval a été conventionnée pour le mettre en œuvre, en partenariat avec le bailleur social SIGH. La municipalité et Ageval veillent à ce que le dispositif profite directement aux habitants (7 participants sur 8 sont Quiévrechinois). Ces derniers sont recrutés en contrat à durée déterminée d'insertion de 4 mois renouvelables sur 2 ans. C'est un contrat particulier composé de 24 heures de travail sur le chantier, complété de quelques heures d'accompagnement socioprofessionnel. « *La valeur ajoutée dans un chantier d'insertion c'est de redonner des habitudes de travail à ceux qui les ont malheureusement perdues pour différentes raisons (sociales ou de santé). Ils sont fiers du travail accompli et conscient de ce qu'ils peuvent réaliser. Ces personnes arrivent au départ sans aucune qualification dans le bâtiment mais ils nous prouvent qu'avec un bon encadrement, la volonté de faire, ils peuvent y arriver ! Et en effet, preuve en est qu'à Quiévrechain, ils sont tout à fait capables de mener à bien un chantier* » se félicite Clotilde Nowak de l'association Ageval.

Des profils hétéroclites

Les raisons de venir travailler sur les chantiers d'insertion sont aussi nombreuses qu'il y a de salariés. On assiste à différents chemins de vie, avec des fêlures aussi bien familiales que professionnelles. Les bénéficiaires sont salariés de la structure et sont encadrés au quotidien dans leurs activités par un accompagnateur. L'insertion par l'activité économique permet aux bénéficiaires de reprendre confiance en eux, elle leur donne surtout la possibilité de se former à un métier, tout en produisant. L'objectif est de retrouver un équilibre et une dynamique de travail.

« *Les participants, âgés de 21 à 58 ans sont très investis dans le projet. Certains n'ont jamais touché un pinceau et pourtant, ils sont moteurs*

pour l'ensemble du groupe. Ils font preuve d'un comportement exemplaire, courageux et déterminés, prenant de nombreuses initiatives, parfois au-delà du travail qui leur est demandé » constate Julien Ryckebusch, 31 ans, ancien plâtrier plaquiste, reconverti en encadrant technique d'insertion (ETI) depuis 3 mois.

Objectif n° 1 : retrouver un emploi

En dehors du travail sur le terrain, un accompagnement vient en support, ce qui permet aux salariés de concrétiser leur projet au travers de période de mise en situation professionnelle, de techniques de recherche d'emploi ou de remise à niveau si nécessaire. Des outils indispensables pour retrouver un emploi durable par la suite.

Sur les 8 participants, 5 sont locataires de la SIGH. Dans cet environnement familier, ils retrouvent des valeurs : le respect des parties communes et du travail pour lequel ils ont passé du temps. A travers ces missions sociales , la SIGH recherche des effets induits. « *Notre partenariat avec l'association AGEVAL participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants et la présence des salariés au sein de leur cité sécurise les résidents et leur permet de ne plus se sentir délaissés ; Ce chantier est une réussite à tous les niveaux !* » conclut Stéphanie Barat de la SIGH.

TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties)

Les bailleurs propriétaires de logements situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) peuvent, sous certaines conditions (en accord avec la collectivité), bénéficier d'abbatements fiscaux afin d'accélérer l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie dans ces quartiers. Les chantiers sont déployés et financés intégralement dans ce cadre.

En bref…

Les chantiers d'insertion sont une action sociale qui permet l'embauche des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Ils sont destinés à remettre à l'emploi des personnes en difficulté. L'insertion par l'activité économique permet à ces salariés de reprendre confiance en eux, tout en produisant.

Le chantier d'insertion a pour but de lever les freins à l'emploi et d'emmener les salariés en insertion à l'emploi ou la formation.

Corinne Kaczmarek

2ème Adjointe en charge des affaires sociales et de la politique de la ville.

« Les chantiers d'insertion représentent un outil mis en place par la commune dans le cadre de la politique de la ville. C'est via un partenariat financier avec SIGH et opérationnel avec AGEVAL que des habitants ont pu bénéficier de ce dispositif.
Afin de joindre l'utile à l'agréable, les bénéficiaires de cette action ont participé à un rafraichissement des cages d'escaliers des immeubles de la rue Victor Lecocq et de la Rue Jean Jaurès. Travaux remarqués et appréciés par les résidents !
Afin de continuer de développer des projets dans le cadre de l'action sociale, la commune travaille sur un projet d'insertion spécifique aux bénéficiaires du « RSA Socle » afin que ces derniers puissent, contre quelques heures de travaux pour la collectivité, bénéficier d'un accompagnement renforcé et de formations qualifiantes qui faciliteront leur réinsertion dans le monde du travail.
Nous ne manquerons pas de revenir vers vous prochainement à ce sujet !

Bonne année 2021 à toutes et à tous ! »

Le poids de la guerre : les poilus et leur famille

La guerre 14-18 : quatre années d'un conflit qui a violenté comme jamais les corps et les âmes et qui a entraîné la brisure brutale des liens conjugaux et familiaux. Quel fût l'impact de ce conflit mondial dans les vies des « poilus » ? Quelles traces, quelles empreintes, quelles expériences vécues pendant la longue séparation laissent-elles dans les familles une fois la paix revenue ?

Ils avaient vingt ans et se prénommaient Louis, Paul ou André. Ils étaient boulangers, colporteurs, ouvriers ou bourgeois et devinrent brutalement artilleurs, brancardiers, sapeur ou fantassins... pour cela, ils durent quitter femme et enfants. Direction les tranchées, avec leur 35 kilos de barda, parés de leur uniforme bleu horizon mal coupé et de leur gros godillots cloutés. Sur huit millions de mobilisés entre 1914 et 1918, plus de deux millions de jeunes hommes ne revirent jamais le clocher de leur village.

Ces lettres sont l'occasion d'entendre la voix de ceux qu'on croyait muets, les fusillés pour l'exemple, le soldat inconnu, le tirailleur sénégalais… L'ambition de ces missives est de lever le voile sur le parcours des combattants dans leur monde affectif, amoureux, familial ; de pousser la porte des maisons pour tenter d'entendre une histoire secrète, celle des liens qui se tissent entre les membres du groupe familial, et dans laquelle, de toute évidence, la guerre est fondatrice.

L'espace intime, qui se laisse approcher pour peu que l'on décide de lui prêter attention, est le révélateur de l'immense impact de la guerre et de ses suites sur les relations nouvelles qui se dessinent alors.

Ces courriers écris dans le sang et dans la boue sont une infime partie de nos archives vastes et variées. Elles sont le témoin de la diversité de la vie, et permettent de scruter la société dans ses profondeurs, dans ses tensions entre intime et collectif, en privilégiant une approche systémique de la famille. Découvrez grâce à ces deux lettres, (dont l'une d'un quiévrechinois, retrouvée grâce à l'association Quiévrechain, d'Hier et d'Aujourd'hui), comment les cadres et les repères familiaux se brouillent, comment les liens de sang ou d'amour perdurent, se renouvellent ou se brisent du fait de la guerre.

Lettre de Henri Colart, soldat de la grande guerre, originaire de Quiévrechain

L'histoire commence à l'instant où Raymonde nous confie une lettre de 1914, celle d'un poilu de Quiévrechain. Il n'est autre que son grand-père paternel, qu'elle n'a pas eu la chance de connaître.
Cette lettre à l'écriture soignée et aux tournures d'antan sera la dernière missive reçue par sa femme.
Après avoir retranscrit ce courrier, nous avons voulu aller plus loin pour redonner vie à notre cher Henri.

Qui était Henri Colart ?

Henri est né le 21 novembre 1884. Garde-champêtre, il a épousé Estella Patin en 1908. De leur union est né Henri-Emmanuel qui, à son tour, aura 8 enfants dont Raymonde, en 1938. Il s'avère qu'Henri Colart avait la possibilité de ne pas partir au front, ses deux grands-pères ayant péri dans la précédente guerre de 1870. Il aurait eu la faveur de rester auprès des siens.

Il en fut autrement. Henri, comme tout homme de sa génération, a voulu faire son devoir. Sa place était avec les autres. Il s'engagea donc au bureau de recrutement de Valenciennes et devint le Soldat 2ème classe Colart, au 162ème Régiment d'Infanterie.

Ce courrier (voir ci-contre le document original), écrit à Dunkerque, sera le dernier. Son départ pour la Belgique évoquera ses derniers instants. A Nieuport, les soldats du régiment laisseront inonder la tranchée pour ne pas être prisonniers.
Henri, comme près de 1000 autres hommes, y perdra la vie le 26 octobre 1914. Il avait 29 ans.

Mais l'histoire n'est pas finie. Dans les recherches, plusieurs photos d'archives du régiment ont été trouvées. Reste à savoir où est Henri. Mais ceci est une autre histoire !

Valentine Baclet
Membre de l'association Quiévrechain d'hier et d'aujourd'hui

Lettre d'Henri Colart
Dunkerque, le 6 novembre 1914

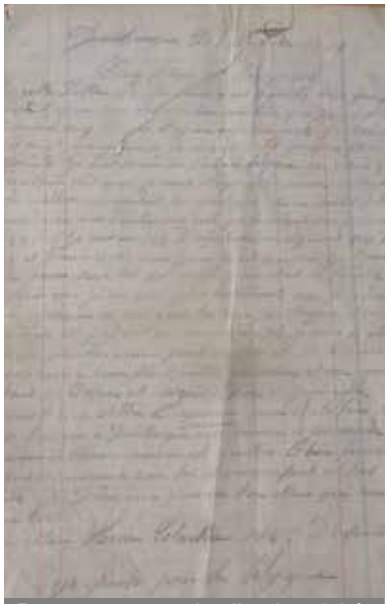

Dans un souci d'authenticité, les fautes d'orthographe ont été volontairement laissées.

Chère femme et cher garcons,

Si cette lettre te parvient, c'est pour dire que je compte toujours sur toi car tu sais bien que je me fais bocoup de mauvais sang.
Je suis toujours en bonne santé, je crois qu'il en et de même à toi ou mon petit garçons et à toute la famille.
Je doit partir au jour en Belgique car depuis 3 moi je n'ait rien fait mais je comp toujours te revoir en tout cas, si le malheur en voulait, je crois que tu ne saurait plus jamais vivre avec d'autres que moi.
Je te dirait que je suis quiter le 22e R inf je suis au 162 d'infanterie au régiment que louis scoup et lucien sont, mais je ne les ait pas vus.
Je t'envoie milles baisers pour toi est mille pour tout la famille.
Je finis car je ne peu plus continuait.
Car je pleure et ci je meure ce sera avec toi car j'ai toujour ton portrait sur moi et j'ai dit au commandant si je viens à être tué de prendre mon porte-monnaie et te le remettre.
Je suis avec le beau fils Smètre des corons et un nommée Dehaut de Crespin et Sizaire Lion de Quarouble.
Je remets ma lettre a redonné (douanier) pour te la faire parvenir car je l'ai vu à Dunkerque avec beaucoup de camarades douanier à Blanc-Misseron et Rombies.
Chère femme je finis en mourant pour toi et mon enfant est tout la famille à Dieu ma femme
Ton mari qui meure pour toi.
Ton mari Henri Colart au 162e régiment d'infanterie.
Je pars pour la Belgique.

Mémoires de la guerre 14-18

Le 162° Régiment d'infanterie
Ce qu'a vécu le 2ème classe Colart

Le 162° RI tient garnison à Verdun. Dès le 31 juillet au matin, à l'effectif de 46 officiers et de 2305 hommes, le régiment quitte la caserne de Jardin-Fontaine pour prendre position dans la région de Fresnes-en-Woëvre. Il est alors sous les ordres du colonel Trouchaud.

La première rencontre avec les Allemands date du 22 août 1914, dans la région de Pierrepont, et ne cède à la pression de l'adversaire qu'après avoir perdu plus de 700 hommes et 33 officiers.

Pendant la bataille de la Marne, les hommes défendent avec acharnement Saint-Prix et Soizy-aux-Bois les 5, 6 et 7 septembre. Refoulés par le nombre et épuisés par la lutte, ils reviennent dès le 8 au village de Soisy après un combat d'une rare violence. Les pertes se chiffrent à 900 tués ou blessés.

Le 10 septembre, bien que très affaibli, le régiment participe à la grande offensive. Le 12, il traverse Châlons-sur-Marne, le 13 il occupe Mourmelon et enfin, le 15, il affronte avec l'ennemi devant Auberive.

Après ces batailles, le 162°RI se dirige vers la côte belge. Le 20 octobre, il est sur l'Yser, aussi bien rive gauche dans les dunes à Nieuport que rive droite à Lombartzyde. On le retrouve au pont de Palingsburgh et à Steenstraat. Il remplit vaillamment son rôle dans la défense de la route de Calais. Malgré la perte de 1000 hommes, l'ennemi subit deux échecs et ne passe pas.

Le régiment a rempli son rôle avec une grande unanimité de cœur et beaucoup d'abnégation. Après la guerre, on cherchera dans les annales le nom qui pourra le mieux l'illustrer. On n'en trouvera pas de plus beaux que celui d'Argonne.

Valentine Baclet
Membre de l'association Quiévrechain d'hier et d'aujourd'hui

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER

ORDRE
DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer en métropole, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le 2 août 1914

Lettre de Charles Guinant le 18 mars 1916, Verdun

Ma chérie,

Je t'écris pour te dire que je ne reviendrai pas de la guerre. S'il te plaît, ne pleure pas, sois forte.

Le dernier assaut m'a coûté mon pied gauche et ma blessure s'est infectée. Les médecins disent qu'il ne me reste que quelques jours à vivre. Quand cette lettre te parviendra, je serai peut-être mort. Je vais te raconter comment j'ai été blessé.

Il y a trois jours, nos généraux nous ont ordonné d'attaquer. Ce fut une boucherie absolument inutile. Au début nous étions vingt mille. Après avoir passé les barbelés, nous n'étions plus que quinze mille environ. C'est à ce moment-là que je fus touché. Un obus tomba pas très loin de moi et un morceau m'arracha le pied gauche. Je perdis connaissance et je me réveillai qu'un jour plus tard dans une tente d'infirmerie. Plus tard, j'appris que parmi les vingt mille soldats qui étaient partis à l'assaut, seuls cinq mille avaient pu survivre grâce à un repli demandé par le Général Pétain.

Dans ta dernière lettre tu m'as dit que tu étais enceinte depuis ma permission d'il y a deux mois. Quand notre enfant naîtra, tu lui diras que son père est mort en héros pour la France. Et surtout, fait en sorte qu'il n'aille jamais dans l'armée pour qu'il ne meure pas bêtement comme moi. Je t'aime. J'espère qu'on se reverra dans un autre monde. Je te remercie pour tous les merveilleux moments que tu m'as fait passer. Je t'aimerai toujours. Adieu.

Le saviez-vous ?

L'appellation « Boche » vient d'une abréviation de l'argotique « alboche » pour « allemand ».
L'usage massif du terme « Poilu » tient à la difficulté effective, à l'hiver 1914, de se raser, le caractère rudimentaire de la toilette au front ; l'obligation pour tout militaire jusqu'en 1917 de porter la moustache. Enfin, à l'époque, le poil était le signe de virilité, de courage ou d'expérience.

Les propos tenus dans ces encarts sont sous la responsabilité des groupes politiques qui en assurent seuls la rédaction.

Le mot de la majorité - ***Quiévrechain avec Passion et Ambition***

Le mois de décembre est depuis longtemps synonyme de joie, bonheur et solidarité à Quiévrechain. Cette année n'a pas dérogé à la règle bien que se fut quelque peu différent. Tout comme cette année 2020 fut particulière du début à la fin.

Nous avons, bien sûr, pensé à nos aînés. Certains vivent dans la solitude, d'autres loin de leur famille. Les élus ont distribué le colis de Noël au Complexe sportif de la Corderie, crise sanitaire oblige. Un colis plus garni et une bouteille supplémentaire leur ont été offerts. Un petit geste pour vous montrer que nous tenons à eux. Cette année, à notre plus grand désarroi, nous n'avons pas pu nous retrouver comme il se devait autour du banquet ou des thés dansants. Vous savez que ces moments de convivialité nous tiennent à cœur.

Les enfants, eux aussi, ont reçu leurs cadeaux de la part de la municipalité : livres, coquilles, chocolats et friandises. Nous remercions les boulangeries Delcuse et Alglave pour leur participation comme chaque année. Malheureusement, pas de spectacles de Noël ni de Marché de Noël… Sachez que nous nous rattraperons dès que cela sera possible !

Pour finir, je souhaite apporter un message d'espoir. « Unis, nous vaincrons. » N'en déplaise à nos détracteurs, nous avons fait notre maximum pour vous soutenir durant cette année difficile et inédite. Le temps qui passe nous apprend à devenir meilleur. Les épreuves de l'existence étrillent notre bonheur mais nous avançons. Que ce temps de renouveau nous amène de nouvelles raisons d'espérer, que l'avenir nous offre d'autres raisons d'aimer.

L'ensemble de notre équipe vous souhaite lumière et espérance pour cette nouvelle année 2021 que nous désirons meilleure !

Camille Coquelet

Le mot de la minorité

Avec Vous, Relevons Quiévrechain

« La Covid-19, on n'en sortira pas indemne ! »

Si maints d'entre nous ont pu dompter ce virus et en guérir, tous n'ont pas eu ce destin. Nous avons ici une pensée émue pour ceux-là et pour leurs proches.
Soutien aussi aux étudiants qui, malgré leur vitalité, sont, comme nos aînés, plus confinés que les autres. Oubliés de l'État, certains doivent utiliser les associations caritatives pour manger.
Une jeune génération qui vit plus mal que celle de leurs parents ; du jamais vu depuis la Libération !
Aussi, nous avons exigé que l'Analyse des Besoins Sociaux de notre ville soit réalisée afin d'ajuster les actions collectives du CCAS aux nouveaux besoins repérés.

Merci aux acteurs solidaires du territoire qui se mobilisent pour aider les plus vulnérables.
Gageons qu'en 2021, la citoyenneté, l'altruisme, le soutien aux plus fragiles, l'information et la prévention seront au rendez-vous.
Meilleurs Vœux à tous !

Joël Gaillet

Le mot de la minorité

Décidez pour Quiévrechain

Ne souhaite pas communiquer pour le moment.

Daniel Vermeersch

Le Conseil Municipal du 7 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le 7 novembre à dix heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Quiévrechain, légalement convoqué le 30 octobre 2020, s'est assemblé au Complexe Sportif de la Corderie de Quiévrechain, sous la présidence de Monsieur Pierre GRINER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

PRÉSENTS : M. GRINER - M. NAMOR - Mme KACZMAREK - Mme COQUELET - M. LARCIN - Mme CHAMPION - M. MOREAU - M. PETSCH - Mme PATOU - M. LECOCQ - M. SILVESTRI - Mme BRICOUT - M. DUCROT - Mme KLUZ - M. TOURILLON - Mme DUBOCAGE - Mme DOCHEZ - Mr CHIKH - Mme BARROIS - M. VERMEERSCH

Secrétaire de séance : Monsieur Régis DUCROT.

1. Approbation du P.V du précédent Conseil Municipal
Le P.V. du Conseil municipal du 4 juillet et 7 août 2020 ont été approuvés ✓

2. Fonctionnement de l'assemblée
2.1 Décisions attributives du marché « Réaménagement du Quartier Mozart »

3. Fonctionnement de l'assemblée
3.1 Modification des délégations de pouvoir au Maire ✓

4. Affaires financières
4.1 Décision Modificative n°2 VILLE ✓
4.2 Décision Modificative n° 1 Vanneaux ✓
4.3 Convention avec le collège pour l'occupation du complexe de la Corderie ✓
4.4 Echelonnement du paiement pour l'acquisition foncière de la friche des Fibres du Hainaut ✓
4.5 Contenu de l'article comptable 6232 ✓
4.6 Subvention communale versée à l'association « MAISON DE QUARTIER AMILCAR REGHEM » ✓

5. Ressources humaines
5.1 Modification du tableau des effectifs permanents ✓
5.2 Recrutement de 4 Emplois Civiques ✓
5.3 Demande d'agrément à l'agence du service civique ✓

6. Questions diverses
6.1 Demande de prorogation de l'ADAP ✓
6.2 Convention de mise à disposition de la parcelle AC 122 avec bâti sur le site de la Cour Bourgogne ✓
6.3 Commission locale d'évaluation des transferts de charges ✓
6.4 Approbation du Compte Rendu Annuel aux Collectivités (CRAC) de NORDSEM pour 2019 relatif à la concession d'aménagement multi-sites sur le territoire de Quiévrechain ✓
6.5 Adhésions SIDEN SIAN ✓
6.6 Groupement de commande relatif à l'achat de petites fournitures de bureau ✓
6.7 Groupement de Commande relatif à l'achat de papiers ✓
6.8 Groupement de commande relatif à l'achat d'enveloppes ✓
6.9 Délibération portant sur la convention d'installation, de maintenance et de modification d'un réseau de vidéosurveillance sur le domaine privé ✓

✓ le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité
✓ le Conseil municipal a approuvé à la majorité
x le Conseil municipal a rejeté

VILLE DE QUIÉVRECHAIN

2021

Pierre Griner et l'ensemble
du Conseil Municipal
vous souhaitent
une belle année 2021 !